

Verallia annonce l'acquisition d'Allied Glass au Royaume-Uni

- **Allied Glass est un leader du marché britannique de l'emballage en verre premium, avec un chiffre d'affaires estimé à plus de 150 millions de livres en 2022**
- **Verallia étendra ainsi son empreinte industrielle nord-européenne en s'implantant au Royaume-Uni et renforcera sa position sur le segment des bouteilles en verre premium pour le marché des spiritueux**

Verallia, leader européen et troisième producteur mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires, a signé un accord ferme avec une filiale de Sun European Partners LLP en vue de l'acquisition d'Allied Glass, un leader sur le segment de l'emballage en verre premium au Royaume-Uni, spécialisé dans le marché des spiritueux.

Développer les capacités premium et l'empreinte géographique de Verallia en Europe du Nord

Forts de plus de 150 ans d'expertise dans le secteur du verre, les deux groupes partagent les mêmes valeurs fondamentales - notamment l'attention portée aux clients et le travail d'équipe - qui animent et orientent leurs activités.

Avec cette acquisition, Verallia entend bénéficier de l'expertise d'Allied Glass dans la production de bouteilles en verre premium, notamment dans les secteurs du Scotch Whisky et du Gin, et tirer parti de sa position établie sur le marché britannique.

Cette transaction permettra à Allied Glass d'intégrer un groupe international, leader européen de l'emballage en verre pour le secteur des boissons et des produits alimentaires, et de mettre à profit son expertise et sa vision à long terme.

Allied Glass, leader sur le marché du verre premium

Basé à Leeds, Allied Glass est un acteur de premier plan sur le marché de l'emballage en verre premium au Royaume-Uni, où il réalise plus de 95 % de son chiffre d'affaires, grâce à quatre fours situés dans le West Yorkshire et plus de 600 employés.

Bénéficiant de technologies de pointe en matière d'extra-blanc, de couleur exclusive et de décoration, Allied Glass conçoit, développe et fabrique des emballages en verre, en prêtant une attention particulière aux questions de durabilité en mettant en œuvre une politique RSE assortie d'objectifs bien définis dans tous les domaines et en utilisant le calcin comme matériau principal de tous ses produits.

Allied Glass entretient des relations privilégiées avec une clientèle diversifiée, composée de marques réputées, traditionnelles et émergentes, dans une démarche de partenariat axée sur le développement de nouveaux produits. Allied Glass est conduit par une équipe de direction expérimentée qui a su accroître la rentabilité de ses activités au cours des dernières années.

Allied Glass a réalisé un chiffre d'affaires de 138 millions de livres au cours de l'exercice clos fin décembre 2021, ce chiffre étant estimé à plus de 150 millions de livres pour 2022.

Cette acquisition aura un impact relutif sur la marge d'EBITDA ajusté de Verallia grâce aux excellentes performances d'Allied Glass et au potentiel significatif de synergies entre les deux activités.



Patrice Lucas, Directeur général de Verallia, déclare au sujet de l'acquisition :

« L'acquisition d'Allied Glass s'inscrit pleinement dans notre stratégie visant à intensifier nos investissements sur les marchés stratégiques tout en tirant parti de notre expertise industrielle, technologique et de gestion pour créer des synergies. Je suis intimement convaincu que Verallia et Allied Glass se complètent parfaitement dans la mesure où nous partageons une vision et des valeurs communes. Il s'agit également d'une étape décisive qui signe l'entrée du Groupe sur le marché britannique. Je suis persuadé que cette association sera source de valeur pérenne pour nos clients, collaborateurs et actionnaires. Enfin, je suis ravi d'accueillir Alan Henderson au sein du Comité exécutif de Verallia. »

Alan Henderson, Directeur général d'Allied Glass, ajoute :

« L'intégration d'Allied Glass dans un groupe international, qui compte parmi les principaux leaders mondiaux de la fabrication de verre pour le secteur des boissons et des produits alimentaires, est un enjeu passionnant pour Allied. Les deux sociétés bénéficieront de fortes synergies reposant sur leurs atouts respectifs. Tandis que nos clients sur le marché britannique continueront à bénéficier du même niveau de qualité de service au niveau local, nous entendons améliorer encore notre offre sur le marché grâce au soutien et à la maîtrise du groupe Verallia élargi. »

Informations relatives à l'acquisition

Verallia fera l'acquisition de 100 % du capital d'Allied Glass. La transaction est évaluée à environ 315 millions de livres (valeur d'entreprise) et sera financée par la trésorerie disponible de Verallia, tout en maintenant le levier du Groupe en dessous de 2 fois la dette nette / EBITDA ajusté.

Verallia prévoit de finaliser l'acquisition d'ici mi-novembre.

Conseils

Juridique : White & Case LLP
Financier et fiscal : Ernst & Young
Environnement : ERM

Service de presse Verallia

Annabel Fuder & Rachel Hounsinou
verallia@wellcom.fr - +33 (0)1 46 34 60 60

Contact relations investisseurs Verallia

Alexandra Baubigeat Boucheron - alexandra.baubigeat-boucheron@verallia.com

À propos de Verallia

Chez Verallia, nous voulons réimaginer le verre pour construire un avenir durable. Nous voulons redéfinir la façon dont le verre est produit, réutilisé et recyclé, pour en faire le matériau d'emballage le plus durable au monde. Nous faisons cause commune avec nos clients, nos fournisseurs et d'autres partenaires tout au long de notre chaîne de valeur pour développer de nouvelles solutions saines et durables pour tous. Avec environ 10 000 collaborateurs et 32 usines verrières dans 11 pays, Verallia est le premier producteur européen et le troisième plus grand producteur mondial de contenants en verre pour les boissons et les produits alimentaires et offre des solutions innovantes, personnalisées et respectueuses de l'environnement à plus de 10 000 entreprises à travers le monde. Verallia a produit plus de 16 milliards de bouteilles et pots en verre et a réalisé un chiffre d'affaires de 2,7 milliards d'euros en 2021. Verallia est cotée sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker : VRLA – ISIN : FR0013447729) et figure dans les indices SBF 120, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et CAC All-Tradable. Plus d'informations sur : www.verallia.com

Avertissement

Certaines informations incluses dans le présent communiqué de presse ne constituent pas des données historiques mais sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des estimations, des prévisions et des hypothèses, en ce inclus, notamment, des hypothèses concernant la stratégie commerciale actuelle et future de Verallia (y compris la réussite de l'intégration d'Allied Glass au sein du Groupe) et l'environnement économique dans lequel Verallia exerce ses activités. Elles impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent avoir pour conséquence une différence significative entre la performance et les résultats réels de Verallia et ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux détaillés ou identifiés au Chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 29 mars 2022 sous le numéro D.22-0188 et disponible sur le site internet de la Société (www.verallia.com) et celui de l'AMF. Ces déclarations et informations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures.

Le présent communiqué de presse inclut uniquement des informations résumées et ne prétend pas être exhaustif. Il ne faut pas se fier à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations ou des opinions contenues dans ce communiqué de presse.

Les informations relatives à Allied Glass incluses dans le présent communiqué ont été fournies par Allied Glass à Verallia dans le cadre de l'acquisition décrite dans les présentes. Les informations financières relatives à Allied Glass n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'une revue par les commissaires aux comptes de Verallia.

Ce communiqué ne contient ni ne constitue une offre de titres à vendre ni une invitation ou incitation à investir dans des titres en France, aux États-Unis ou dans toute autre juridiction.

Protection des données à caractère personnel

Vous pouvez à tout moment vous désinscrire de la liste de diffusion de nos communiqués de presse en envoyant votre demande à l'adresse e-mail suivante : investors@verallia.com. Les communiqués de presse restent accessibles sur le site Internet <https://www.verallia.com/en/investors/>.

Verallia SA, en qualité de responsable du traitement, traite des données à caractère personnel aux fins de la mise en œuvre et de la gestion de sa communication interne et externe. Ce traitement repose sur des intérêts légitimes. Les données collectées (nom, prénom, coordonnées professionnelles, profils, historique des relations) sont indispensables audit traitement et sont utilisées par les services concernés du groupe Verallia et, le cas échéant, ses sous-traitants. Verallia SA transfère des données à caractère personnel à ses prestataires situés en dehors de l'Union européenne, chargés de fournir et de gérer des solutions techniques liées aux traitements susmentionnés. Verallia SA veille à ce que les garanties appropriées soient prises afin d'encadrer ces transferts de données hors Union européenne. Conformément aux conditions prévues par la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, vous êtes en droit d'accéder et d'obtenir une copie des données vous concernant, de vous opposer au traitement de ces données et d'en demander la rectification ou l'effacement. Vous disposez également d'un droit de limitation du traitement de vos données. Pour exercer l'un de ces droits, veuillez-vous adresser à la Direction de la Communication financière du Groupe à l'adresse suivante investors@verallia.com. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits n'ont pas été respectés ou que le traitement n'est pas conforme à la réglementation en matière de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).